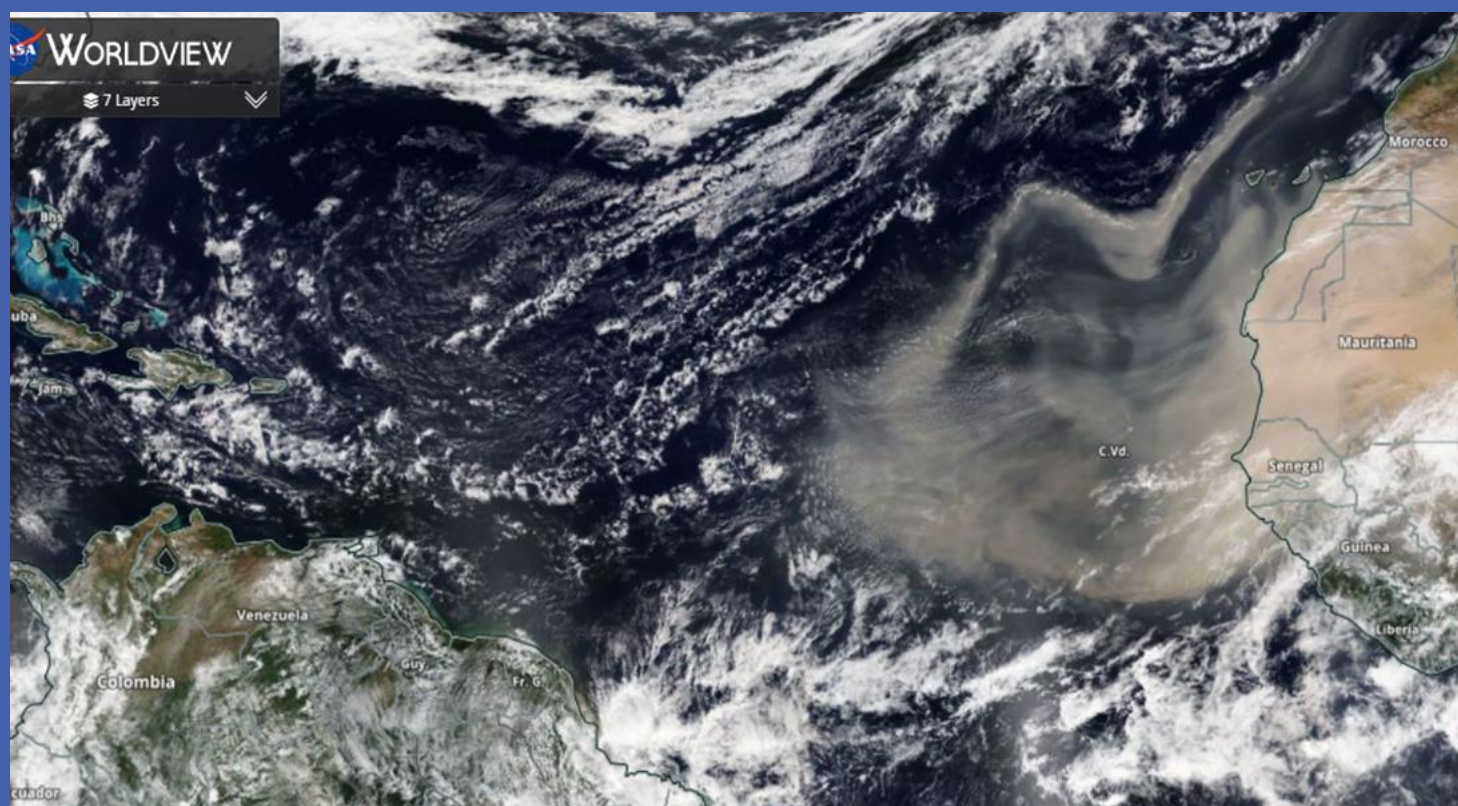


Episodes de pollution de l'air en Guyane Française

Bilan 2023



Traversée d'une brume de poussières le 18/02/2021-Crédit image NASA

Diffusion : Avril 2024

Immeuble EGTRANS International
ZI de Dégrad-des-Cannes
BP 51059 - 97343 - Cayenne Cedex
Tél : 0594 28 22 70

contact@atmo-guyane.org






Episodes de pollution de l'air en Guyane Française – Bilan 2023

Avril 2024

Avertissement

Les informations contenues dans ce rapport traduisent la mesure d'un ensemble d'éléments à un instant donné, caractérisé par des conditions climatiques propres. ATMO Guyane ne saurait être tenu pour responsable des évènements pouvant résulter de l'interprétation et/ou de l'utilisation des informations faites par un tiers.

	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom	Antonin LOTTO	Kathy PANECHOU	Rodolphe SORPS
Qualité	Ingénieur d'études	Directrice	Président
Visa			

SOMMAIRE

1.	Introduction.....	4
2.	Contexte climatique.....	7
2.1.	Pluviométrie	7
2.2.	Température et ensoleillement.....	8
3.	Dépassements par station	10
3.1.	CAIENA3 - Cayenne.....	10
3.2.	KALOU – Matoury.....	10
3.3.	BRADY – Kourou.....	11
4.	Dépassements totaux	12
5.	Comparaison à la réglementation	13
6.	Evolution des dépassements par station	14
6.1.	CAIENA 3 – Cayenne	14
6.2.	KALOU – Matoury.....	15
6.3.	BRADY – KOUROU.....	16
7.	Conclusion	18

Glossaire :

- Atmo Guyane : Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l’Air (AASQA) en Guyane (anciennement ORA de Guyane) ;
- Couverture temporelle : Pourcentage des données horaires de concentrations en polluant validées sur une année ;
- PM₁₀ : Particules de moins de 10 µm de diamètre ;
- SA : Seuil d’Alerte ;
- SEI : Seuil d’Evaluation Inférieur ;
- SES : Seuil d’Evaluation Supérieur ;
- SIR : Seuil d’Information et de Recommandation ;
- ZCIT : Zone de Convergence Intertropical

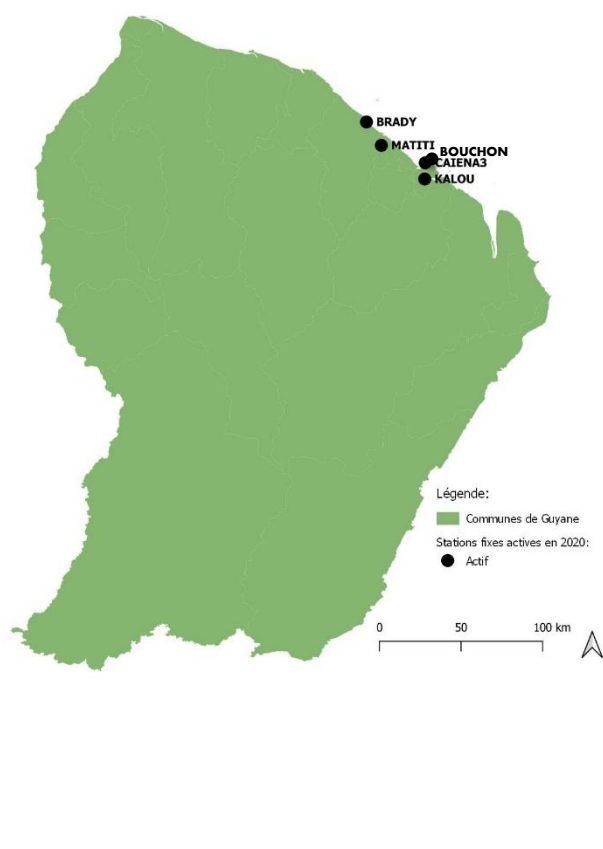


1.Introduction

Atmo Guyane est l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Guyane Française. Sa mission principale est la surveillance de la qualité de l'air, à l'aide d'un réseau de mesures de polluants, et l'information de la population sur l'état de la qualité de l'air dans la région.

En 2023, le réseau de surveillance d'Atmo Guyane est constitué de cinq stations de mesure fixes :

Localisation	Nom	Typologie	Polluants mesurés	Date de mise en service
Cayenne, centre	CAIENA 3	Urbaine de fond	PM ₁₀ , PM _{2,5} , NO, NO _x , NO ₂ , BTEX, O ₃ et CO	Mars 2015
Matoury	KALOU	Péri-urbaine de fond sous influence industrielle	PM ₁₀ , NO, NO _x , NO ₂ , O ₃ , BTEX, métaux lourds, HAP et SO ₂	Juillet 2014
Cayenne, centre	BOUCHON	Trafic	PM ₁₀ , NO, NO _x et NO ₂	Mars 2021
Kourou, centre	BRADY	Urbaine de fond	PM ₁₀ , PM _{2,5} , NO ₂ , O ₃ , CO, BTEX, SO ₂ , métaux lourds et HAP	Septembre 2015
Matiti, zone rurale	MATITI	Rurale de fond	NO _x , O ₃ et SO ₂	Septembre 2020



Caïena 3 - Cayenne



Kalou - Matoury



Brady - Kourou



Sahra - Matiti



Bouchon - Cayenne

Figure 1 : Localisation et illustration des stations du réseau de surveillance, déployées par Atmo Guyane en 2023

Un épisode de pollution de l'air ambiant est une période au cours de laquelle le niveau d'un ou de plusieurs polluants atmosphériques comprenant les particules en suspension (PM₁₀), le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO₂) et l'ozone (O₃) est supérieur au seuil d'information et de recommandation ou au seuil d'alerte.

- **Le seuil d'information et de recommandation** est le niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes d'individus particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaire l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions.
- **Le seuil d'alerte** est le niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence. Il faut toutefois noter, qu'un déclenchement du seuil d'alerte est réalisé à partir du troisième jour consécutif de dépassement du SIR.

En Guyane, un épisode de pollution est caractérisé lorsqu'il y a constat de **dépassement d'un seuil sur au moins une station de fond**. Les seuils correspondant à chacun des polluants sont présentés dans le tableau ci-dessous.

POLLUANT	Seuil d'information et de recommandation	Seuil d'alerte
Particules en suspension (PM ₁₀)	<ul style="list-style-type: none"> 50 µg/m³ en moyenne journalière 	<ul style="list-style-type: none"> 80 µg/m³ en moyenne journalière Dépassement du seuil d'information et de recommandation durant trois jours consécutifs.
Dioxyde de soufre (SO ₂)	<ul style="list-style-type: none"> 300 µg/m³ en moyenne horaire 	<ul style="list-style-type: none"> 500 µg/m³ en moyenne horaire sur trois heures consécutives.
Dioxyde d'azote (NO ₂)	<ul style="list-style-type: none"> 200 µg/m³ en moyenne horaire 	<ul style="list-style-type: none"> 400 µg/m³ dépassé sur trois heures consécutives. 200 µg/m³ en moyenne horaire si la procédure d'information et de recommandation a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un nouveau risque de déclenchement pour le lendemain.
Ozone (O ₃)	<ul style="list-style-type: none"> 180 µg/m³ en moyenne horaire 	<ul style="list-style-type: none"> 240 µg/m³ en moyenne horaire dépassé pendant 3 heures consécutives.

Tableau 1 : Tableau descriptif des seuils par polluant

Comme pour les années précédentes, **l'ensemble des dépassements des seuils réglementaires en Guyane en 2023 sont dus aux particules en suspension PM₁₀.**

La réglementation impose une couverture des données de 85% minimum sur l'année pour le calcul d'une moyenne annuelle ([guide méthodologique du LCSQA pour les calculs statistiques relatives à la QA](#)).

Caïena3, Kalou et Brady sont les stations de fond qui mesurent en continu les particules fines PM₁₀. Ainsi, seuls les résultats pour ce paramètre mesuré sur ces trois stations uniquement sont présentés dans ce rapport.

Les couvertures de données valides pour la mesure des PM₁₀ des trois stations pour l'année 2023 sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Couverture temporelle des données PM₁₀ par station en 2023

CAIENA3 - Cayenne	KALOU - Matoury	BRADY - Kourou
97,2 %	93,9 %	96,9 %

En 2023, toutes les stations ont présenté des taux de fonctionnement réglementaires pour les mesures PM₁₀, supérieurs à 85%.



2. Contexte climatique

2.1. Pluviométrie

Les pluies jouent un rôle important dans le lessivage de l'atmosphère, phénomène qui diminue la concentration de particules dans l'atmosphère en les rabattant au sol.

Concernant les précipitations, le début d'année encore sous l'influence de l'épisode La Niña - ayant débuté en 2021 - est resté très pluvieux et nettement excédentaire en petite saison des pluies (+61%). Une courte phase neutre de l'ENSO (El Niño Southern Oscillation) donne ensuite lieu à une pluviométrie plus contrastée, en lien avec les ondulations de la ZCIT. Dès le mois de mars, El Niño est de retour et les précipitations deviennent déficitaires : -13 à -41% de pluie de mars à décembre.

Au final, entre un début d'année très excédentaire et le reste de l'année déficitaire, la **pluviométrie moyenne annuelle** de 2023 (2718,3 mm) est assez **proche de la normale avec un déficit de pluie de seulement 2 %** par rapport à la normale.

*moyenne réalisée avec 13 postes de référence de Guyane

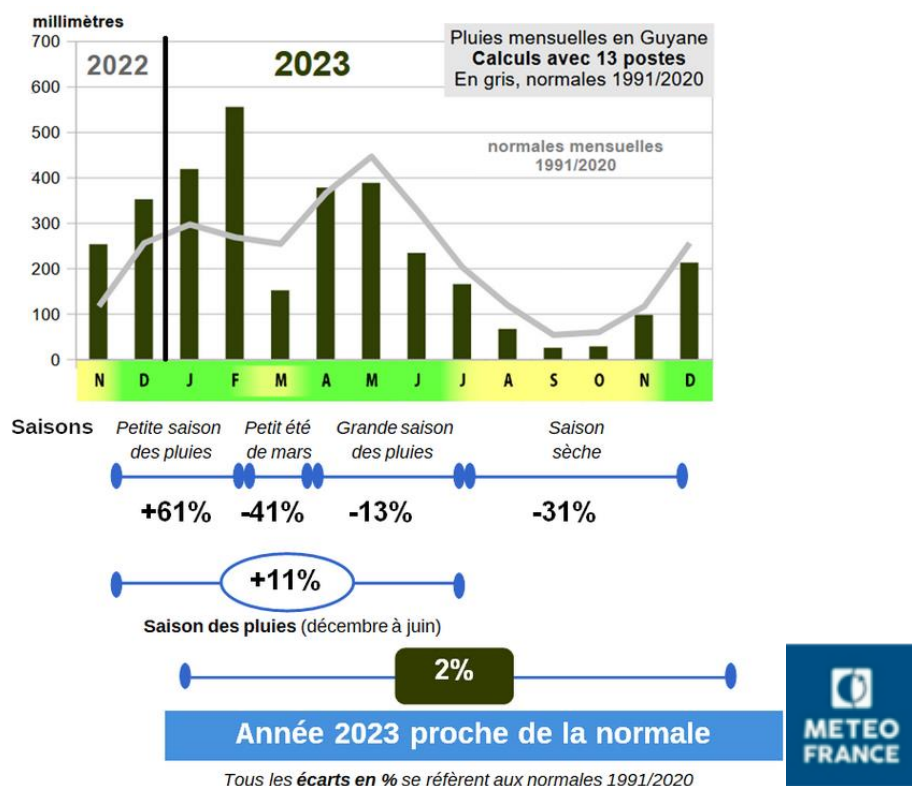


Figure 2 : Extrait du bulletin climatique annuel 2023 de Météo France



2.2. Température et ensoleillement

Avec une moyenne annuelle de 27,8°C, l'année 2023 est l'année la plus chaude connue en Guyane depuis 1968.

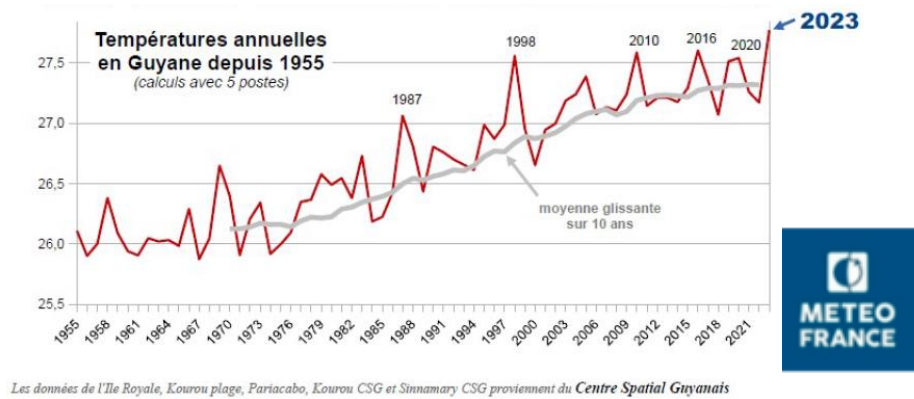


Figure 3 : Evolution des températures annuelles depuis 1955 (source : Météo France, Bulletin climatique annuel – 2023)

A l'exception du mois de janvier où la température moyenne mensuelle est légèrement inférieure à la normale, celle-ci est supérieure tout le reste de l'année.

C'est surtout durant la saison sèche que les températures grimpent et dépassent les normales.

Pour information, la température maximale de l'année a été relevée à Camopi le 17 octobre (39°C) et la température minimale (18,3°C), le 13 mars à trois-Sauts.

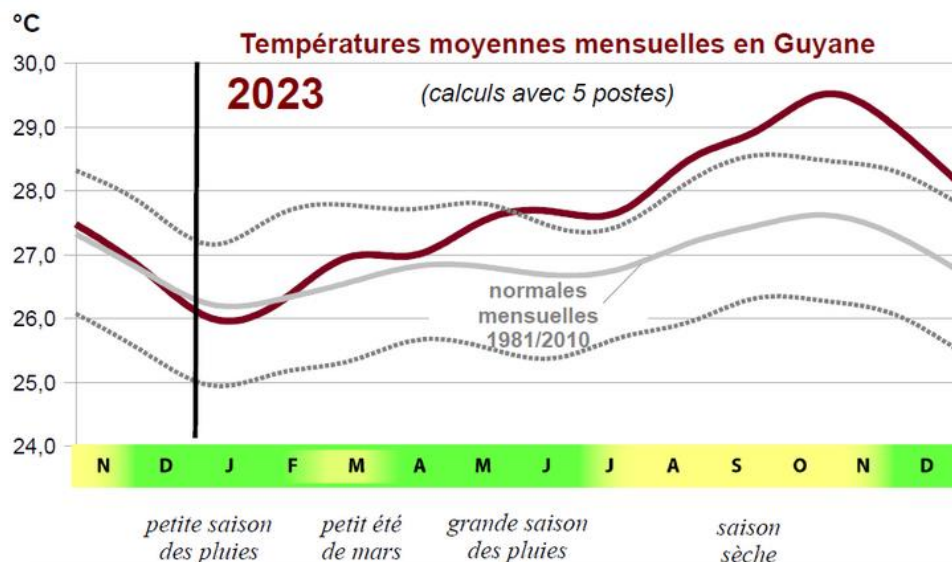


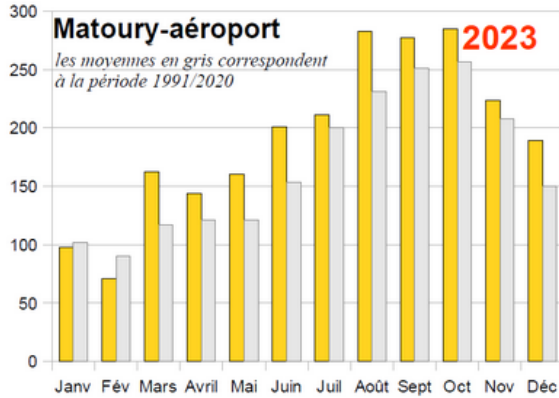
Figure 4 : Températures moyennes mensuelles en Guyane en 2023 (source : Météo France, Bulletin climatique annuel – 2023)

Avec une durée d'insolation annuelle de 2306 heures sur la station Météo France de Cayenne-Matoury, cette année 2023 est au-dessus de la normale (2003 heures) avec un excédent de 15%.

Soleil

Année 2023 : heures (+ 15 %)

2306 heures



Vent

2023 : Rafale maximale de 20,6 m/s
soit 76 km/h
(le 23 décembre 2023 à Maripasoula)

Vitesse moyenne mensuelle du vent
en mètres par seconde (1 m/s = 3,6 km/h)

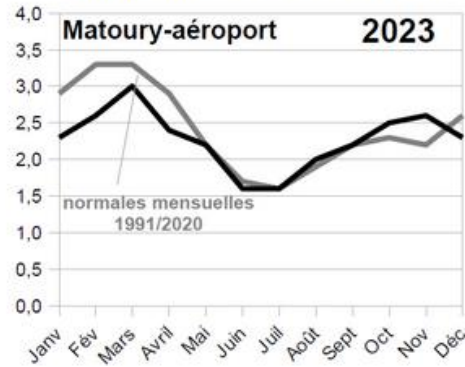


Figure 5 : Durée d'ensoleillement mensuel en Guyane en 2023 (source : Météo France, Bulletin climatique annuel – 2023)

L'année 2023 s'est fortement démarquée des années passées avec une saison sèche exceptionnelle, que ce soit par sa durée et sur les températures atteintes (surtout dans la Guyane de l'intérieur, voir le paragraphe températures).

Pluie annuelle : -2%
(écart par rapport à la normale 1991/2020)

Température annuelle : +0.6°C
(écart par rapport à la normales 1981/2010)



3. Dépassements par station

3.1. CAIENA3 - Cayenne

En 2023, **11** dépassements du SIR et du SA ont été relevés par la station Caena3.

Tableau 3 : Nombre de jours de dépassement en 2023 pour la station CAIENA3

	Dépassements du SIR (50 µg/m ³)	Dépassements du SA (80 µg/m ³)	Dépassements totaux	Moyenne annuelle
PM₁₀	8	3	11	19,7 µg/m ³

Il y a eu 8 dépassements du SIR et 3 dépassements du SA sur la station de Cayenne.

La concentration moyenne journalière en particules PM₁₀ était supérieure à la valeur seuil de 50 µg/m³ durant **11 jours**, ce qui représente environ 3% de l'année.

3.2. KALOU – Matoury

En 2023, la station Kalou située à Matoury a enregistré 8 dépassements de seuils :

- 5 dépassements du SIR ;
- 3 dépassements du SA ;

Tableau 4 : Nombre de jours de dépassement en 2023 pour la station KALOU

	Dépassements du SIR	Dépassements du SA	Dépassements totaux	Moyenne annuelle
PM₁₀	5	3	8	17.3 µg/m ³

Bien que les stations Kalou et Caena3 soient situées dans la même zone à surveiller (Zone A Risques), elles peuvent parfois enregistrer des jours de dépassements différents.

Ces différences de données acquises peuvent être expliquées par plusieurs facteurs :

- ◆ Les taux de fonctionnements des stations : certains appareils en panne ou défectueux, ne permettent pas la mesure d'un évènement ;
- ◆ Les équipements en place dans les stations : si les appareils de mesures sont différents, la précision de la mesure peut différer et induire des écarts ;
- ◆ Les conditions météorologiques ;
- ◆ L'ensemencement éventuel par la barrière végétale.



3.3. BRADY – Kourou

Sur Kourou, la station Brady permet l'acquisition de mesures des particules fines PM₁₀ via un analyseur FIDAS qui permet de mesurer la concentration en PM₁₀ en temps réel par méthode optique. En 2023, les mesures mettent en évidence 10 dépassements du SIR et 3 dépassements du SA.

Tableau 5 : Nombre de jours de dépassement en 2023 pour la station BRADY

	Dépassements du SIR	Dépassements du SA	Dépassements totaux	Moyenne annuelle
PM ₁₀	9	3	12	17.6 µg/m ³

L'évolution des dépassements SIR et SA par station sur l'ensemble du territoire guyanais depuis 2015 est présentée dans les **Annexes 1 et 2**.

4. Dépassements totaux

En 2023, les taux de couverture de données valides PM₁₀ sont règlementaires et très satisfaisants (plus de 90% sur l'ensemble des stations).

Le tableau à la page suivante présente les épisodes de pollution pour chaque station pour l'année 2023.

- Les dépassements du SIR (50 µg/m³) sont en orange ;
- Les dépassements du SA (80 µg/m³) en rouge ;

Tableau 6 : Liste des dépassements des 50 µg/m³ en 2023 pour chaque station

Date	Nombre	Caïena3 - Cayenne	Kalou - Matoury	Brady - Kourou
13/01/23	1	62,1	57,1	67,1
24/02/23	2	98,6	85,2	115,6
25/02/23	3	62,9	58,8	79,7
02/03/23	4	54,5		67,9
03/03/23	5			51,6
04/04/23	6	69,5	66	72,2
05/04/23	7	95,4	94,6	104,8
06/04/23	8	95,9	99,9	110,8
07/04/23	9	54,9	53,7	55
02/11/23	10	53,6		53,4
18/11/23	11	60,1		64,6
19/11/23	12			51,5
22/12/23	13	70	63,1	

Il apparaît que les stations situées à Matoury et Cayenne réagissent généralement de façon cohérente et similaire en raison de leur proximité. Les résultats de ces 2 stations varient légèrement par rapport aux concentrations observées à Kourou ; ce qui est tout à fait normal étant donné la distance séparant Kourou de Cayenne (60 Km).

Au total en 2023, **13 jours de dépassements** ont été mesurés par les stations du réseau de mesures fixes. 11 dépassements ont été mesurés par la station Caïena3 située au centre-ville de Cayenne, 8 par la station Kalou à Matoury et 12 par la station Brady à Kourou.




L'épisode de pollution d'avril 2023 est à noter comme l'épisode le plus important de 2023 avec 4 jours de dépassements simultanés, dont 2 jours de dépassements du seuil d'alerte, et des concentrations atteignant en moyenne journalière de plus de 100 µg/m³.

L'évolution des dépassements totaux en Guyane depuis 2015 est présentée en Annexe 3.



5. Comparaison à la réglementation

La réglementation indique que le seuil de $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ en particules PM_{10} ne doit pas être dépassé plus de 35 fois par an.

-  **En 2023, aucune station n'a enregistré plus de 35 jours de dépassements du SIR.**
-  **L'objectif qualité de $30\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle est atteint.**
-  **La valeur limite moyenne annuelle de $40\mu\text{g}/\text{m}^3$, est respectée sur les trois stations.**

Pour mémoire, les comparaisons au SEI et au SES sont données à titre informatif. Les régimes de surveillances des PM_{10} pour les trois stations sont validés et ne sont plus soumis à comparaison réglementaires aux SEI et SES.

Le seuil d'évaluation inférieur (SEI) en termes de nombre de dépassements n'est pas respecté pour toutes les stations.

Le nombre de dépassements défini par le seuil d'évaluation supérieur (SES) n'est pas respecté pour la station Caiena située à Cayenne et la station Brady située à Kourou. Toutefois, la moyenne annuelle du SES l'est pour toutes les stations.

Le tableau ci-dessous synthétise les écarts aux objectifs de la réglementation.

Tableau 7 : Situation des stations vis-à-vis de la réglementation pour les particules PM_{10} en 2023

Valeur ou Seuil	Objectif de qualité	Valeur limite		Seuil d'évaluation inférieur		Seuil d'évaluation supérieur	
		24h	Année civile	24h	Année civile	24h	Année civile
Valeurs réglementaires	$30\mu\text{g}/\text{m}^3$	$50\mu\text{g}/\text{m}^3$ à ne pas dépasser plus de 35 fois	$40\mu\text{g}/\text{m}^3$	$25\mu\text{g}/\text{m}^3$ à ne pas dépasser plus de 35 fois	$20\mu\text{g}/\text{m}^3$	$35\mu\text{g}/\text{m}^3$ à ne pas dépasser plus de 35 fois	$28\mu\text{g}/\text{m}^3$
Respect de la réglementation en 2023 - CAIENA	$19,7\mu\text{g}/\text{m}^3$ ✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓
Respect de la réglementation en 2023 - KALOU	$17,3\mu\text{g}/\text{m}^3$ ✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓
Respect de la réglementation en 2023 - BRADY	$17,6\mu\text{g}/\text{m}^3$ ✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓

6. Evolution des dépassements par station

6.1. CAIENA 3 – Cayenne

La station **CAIENA** a été déplacée deux fois depuis sa création en 2003 :

- De 2003 à 2011, la station (CAIENA1) se situait dans l'enceinte de EDF au Boulevard Jubelin (en marron) ;
- De 2012 à 2014, la station (CAIENA2) se situait au stade Route de Baduel (en vert) ;
- Depuis 2014, cette station (CAIENA3) se situe dans l'enceinte du Collège Auxence Contout (en noir).

Le nombre de dépassements par mois de l'année depuis le début des mesures en 2003 est présenté dans le tableau ci-après.

Pour la station Caiena3, hormis l'année 2012 où la mesure en particules fines n'a pas été réalisée pendant 6 mois, l'année 2023 se place en avant-dernière position en termes de nombre de dépassements sur l'année depuis 2003. Le nombre de jours de dépassement est environ 2 fois inférieur par rapport à 2021. L'année 2007 est celle où le plus grand nombre de dépassements a été enregistré (49).

Tableau 8 : Evolution du nombre de dépassements à Cayenne depuis 2003

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2003	3	5	13	8	6	1	0	0	0	0	1	4	41
2004	1	9	18	2	0	0	0	0	0	1	0	0	31
2005	7	2	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	16
2006	0	0	14	5	0	0	0	0	0	0	0	1	20
2007	19	8	13	5	1	0	0	0	0	0	3	0	49
2008	8	8	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	24
2009	1	2	2	5	16	4	0	0	0	0	1	0	31
2010	3	6	14	11	0	1	0	0	0	1	0	1	37
2011	7	0	8	13	2	0	0	0	0	0	0	0	30
2012	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0	0	0	0	0	3	3
2013	7	1	0	4	0	2	2	0	0	0	0	2	18
2014	3	10	10	7	4	3	0	0	0	0	0	0	37
2015	0	0	5	20	8	0	0	0	0	0	0	12	45
2016	8	12	3	2	0	2	0	0	0	0	0	2	29
2017	4	5	6	15	0	0	0	0	0	0	0	5	35
2018	8	0	6	10	0	1	0	0	0	0	0	5	30
2019	8	11	18	0	0	0	0	0	0	0	0	3	40
2020	10	9	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	25
2021	2	9	3	4	2	1	0	0	0	1	0	0	22
2022	0	0	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	7
2023	1	2	1	4	0	0	0	0	0	0	2	1	11



Par rapport aux autres années, 2023 a présenté très peu de dépassements étant donné la présence des pluies importantes en petite saison des pluies.

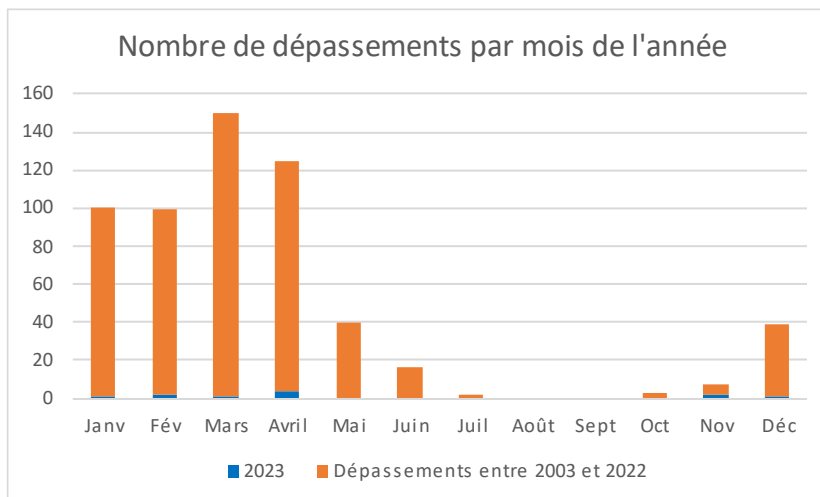


Figure 6 : Nombre de dépassements totaux par mois à Cayenne depuis 2003 et comparaison avec l'année 2023

6.2. KALOU – Matoury

La station **KALOU** à Matoury a été mise en service le 17 juillet 2014.

Tableau 9 : Evolution du nombre de dépassements à Matoury depuis 2014

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2014	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0	0	0	0	4	4
2015	5	3	10	17	4	0	0	0	0	0	0	7	46
2016	2	11	3	2	0	2	0	0	0	0	0	2	22
2017	1	5	8	8	0	0	0	0	0	0	0	6	28
2018	11	0	5	5	1	0	0	0	0	0	0	3	25
2019	2	6	14	0	0	0	0	0	0	0	0	4	26
2020	10	6	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	20
2021	1	8	3	2	1	1	0	0	0	0	0	0	16
2022	0	0	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	6
2023	1	2	0	4	0	0	0	0	0	0	0	1	8

En comparant les dépassements de 2023 sur la station Kalou à l'historique disponible sur cette même station, le nombre de dépassements en 2023 est inférieur au nombre de dépassements mesurés depuis 2015, hormis pour l'année 2022.

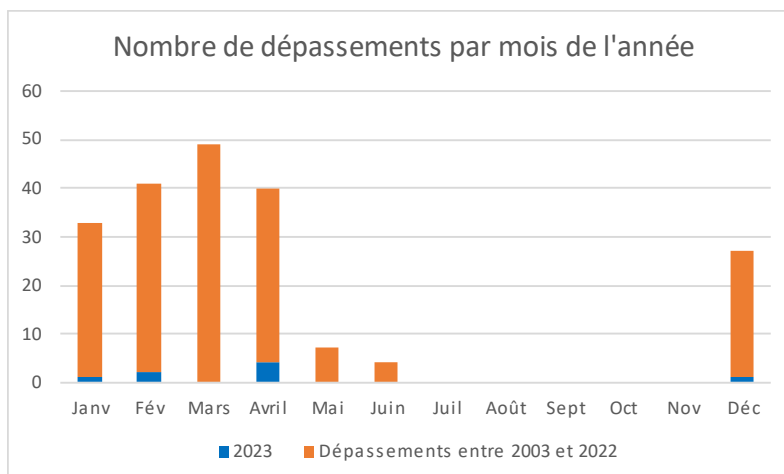


Figure 7 : Nombre de dépassements totaux par mois sur Kalou depuis 2015 et comparaison avec l'année 2023

Le profil des dépassements montre que cette station n'a jamais connu de dépassement entre le mois de juillet et le mois de novembre depuis son ouverture.

6.3. BRADY – KOUROU

La station **BRADY** à Kourou a été créée en septembre 2015.

Le tableau suivant présente les dépassements mensuels enregistrés par la station depuis sa création.

Tableau 10 : Evolution du nombre de dépassements à Kourou depuis 2015

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2015	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0	0	0	12	12
2016	10	2	4	2	0	2	0	0	0	0	0	2	22
2017	4	6	2	nc	0	0	0	0	0	0	0	6	18
2018	5	0	5	7	0	1	0	0	0	0	0	0	18
2019	nc	7	4	0	0	0	0	0	0	0	0	3	14
2020	9	9	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	22
2021	2	9	5	3	4	0	0	0	0	0	0	0	23
2022	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5
2023	1	2	2	4	0	0	0	0	0	0	3	0	12

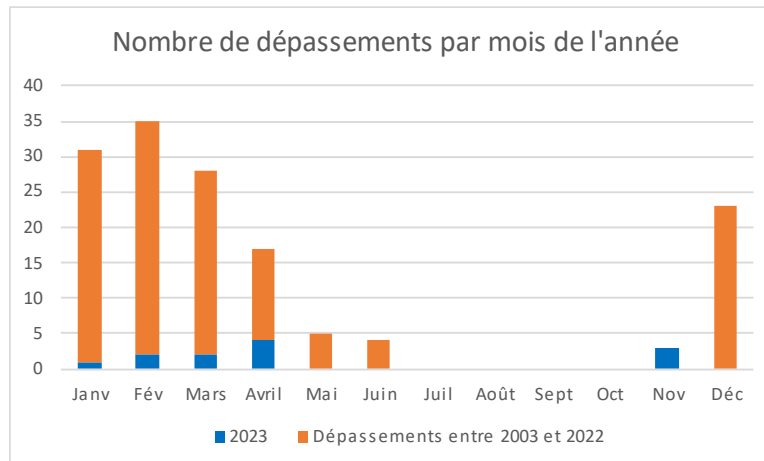


Figure 8 : Nombre de dépassements par mois depuis 2015 à Kourou comparé aux nombres de dépassements en 2023

De même que pour les 2 autres stations, la majorité des épisodes de pollution aux particules PM₁₀ enregistrés sur Kourou lors de l'année 2023 se sont déroulés entre janvier et avril. Le mois d'avril est celui où le nombre le plus élevé de jours de dépassements a été observé en 2023.

Par comparaison aux dépassements des années précédentes, l'année 2023 est une année présentant l'un des plus faibles nombres de jours de dépassement sur les PM₁₀.

7. Conclusion

Au cours de l'année 2023, **13 jours de dépassements** ont été mesurés par les trois stations du réseau fixe de surveillance, mesurant les particules fines PM₁₀ à Cayenne, Matoury et Kourou. Les stations ont toutes les trois réagis globalement de façon similaire et cohérente.

Les résultats de la couverture temporelle cette année sont très satisfaisants sur les 3 stations.

Sur la Guyane, en comparaison à l'année 2021, pendant laquelle 29 jours de dépassements avaient été mesurés, 2023 a représenté un nombre de dépassements environ 2 fois inférieur. Ceci est principalement dû à des conditions météorologiques plus favorables à la dispersion des particules fines.

Le 06 avril 2023 correspond à la moyenne journalière la plus élevée, mesurée en 2023 :

- 95.9 µg/m³ sur Caiëna3 ;
- 99.9 µg/m³ sur Kalou ;
- 110.8 µg/m³ sur Brady.

A titre de comparaison, la moyenne journalière la plus élevée mesurée par le réseau de surveillance depuis 2002 était de 261,5 µg/m³ mesuré sur Brady en février 2021.

Pour rappel, en 2021, des valeurs record ont été enregistrées sur les 3 stations, dépassant largement les valeurs enregistrées depuis le début de la surveillance réglementaire.

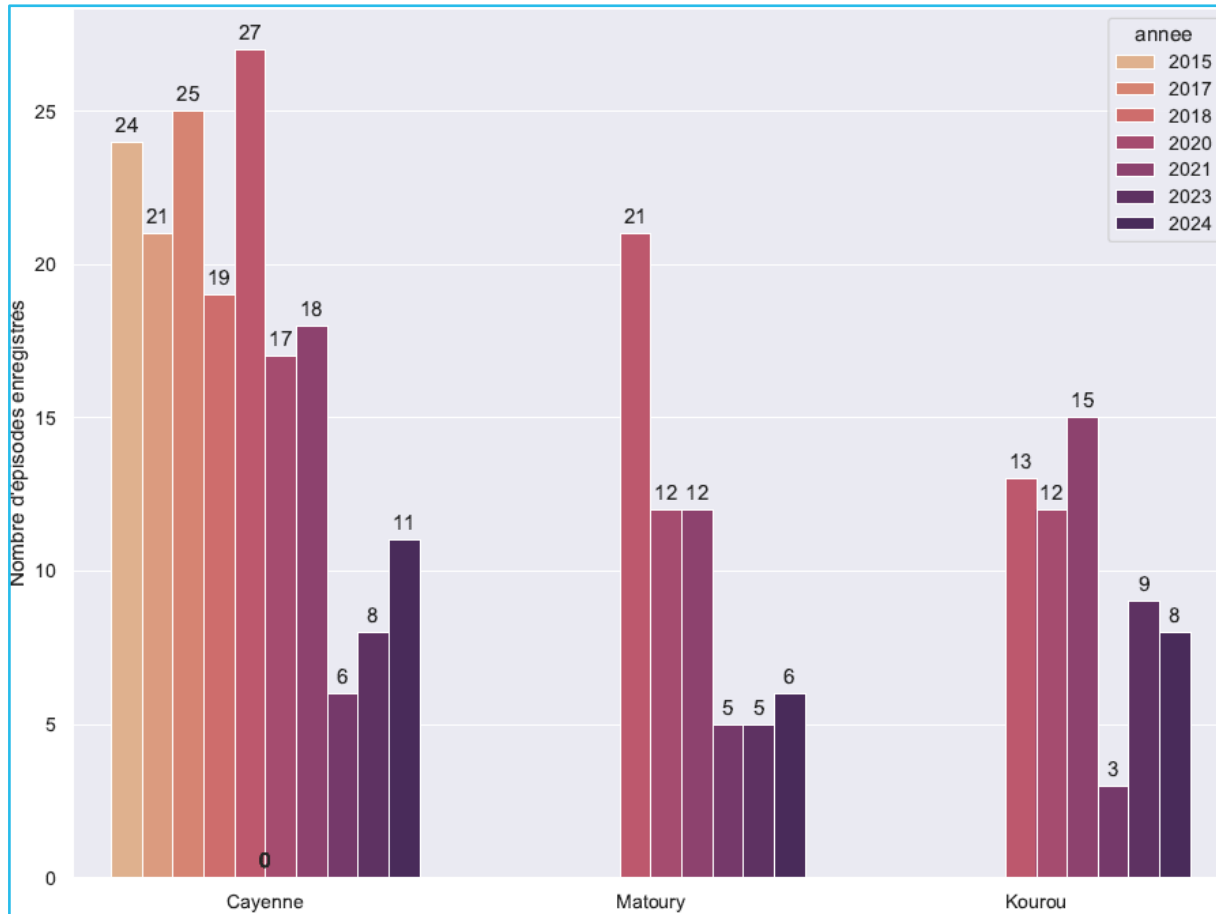
En 2023, la moyenne journalière en particules fines la plus élevée a été enregistré à Kourou. Cette valeur, environ 1,4 fois supérieure au seuil d'alerte, reste très en dessous de celles enregistrées les années précédentes, notamment de celle de 2021 qui fut historique.

Pour conclure, l'année 2023 fut une année très faible en épisodes de pollution malgré quelques dépassements journaliers des seuils réglementaires (SIR et SA). Ces dépassements ont été ponctuels et relativement peu intenses par rapport aux concentrations observées.

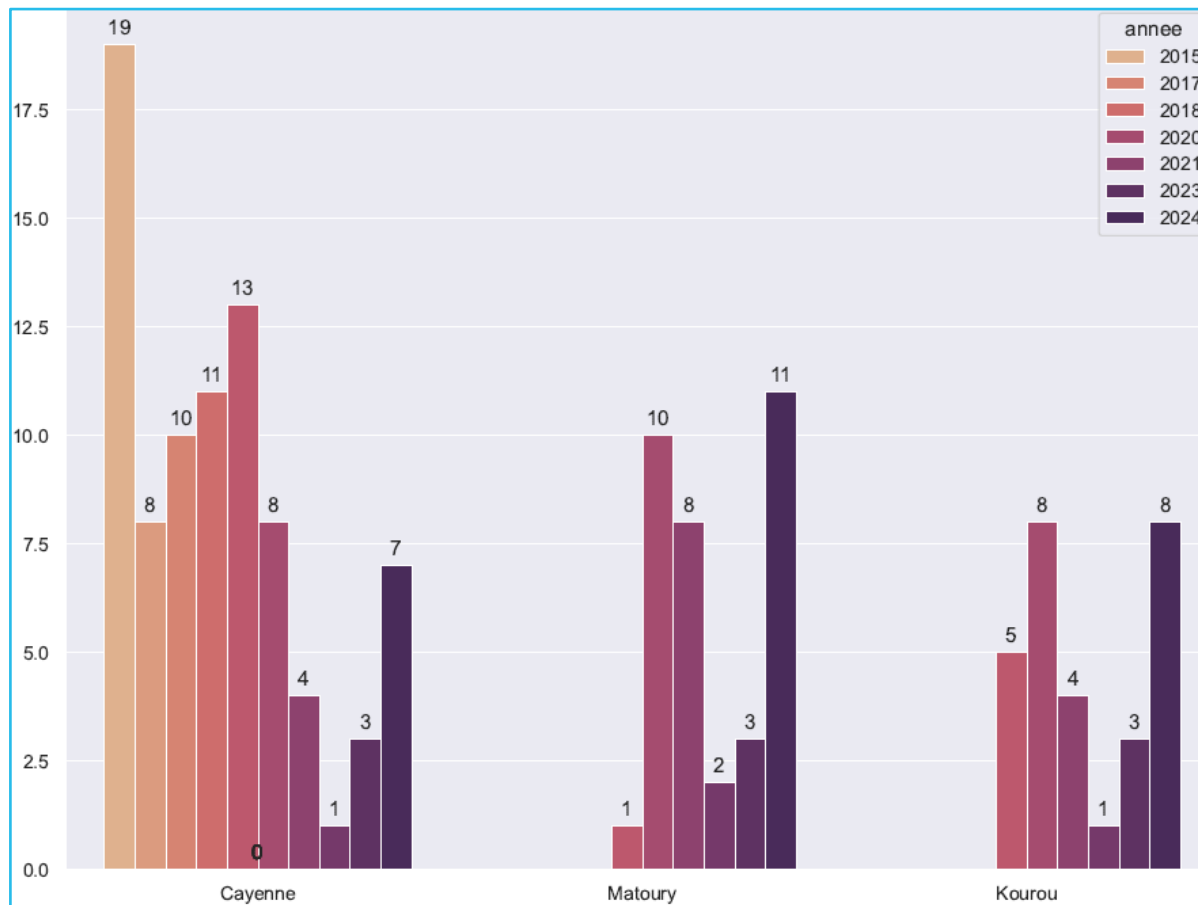


L'objectif qualité imposé par la réglementation vis-à-vis des concentrations en PM₁₀ dans l'air ambiant est respecté en 2023, tant en termes de moyenne annuelle, qu'en termes de nombre de dépassements.

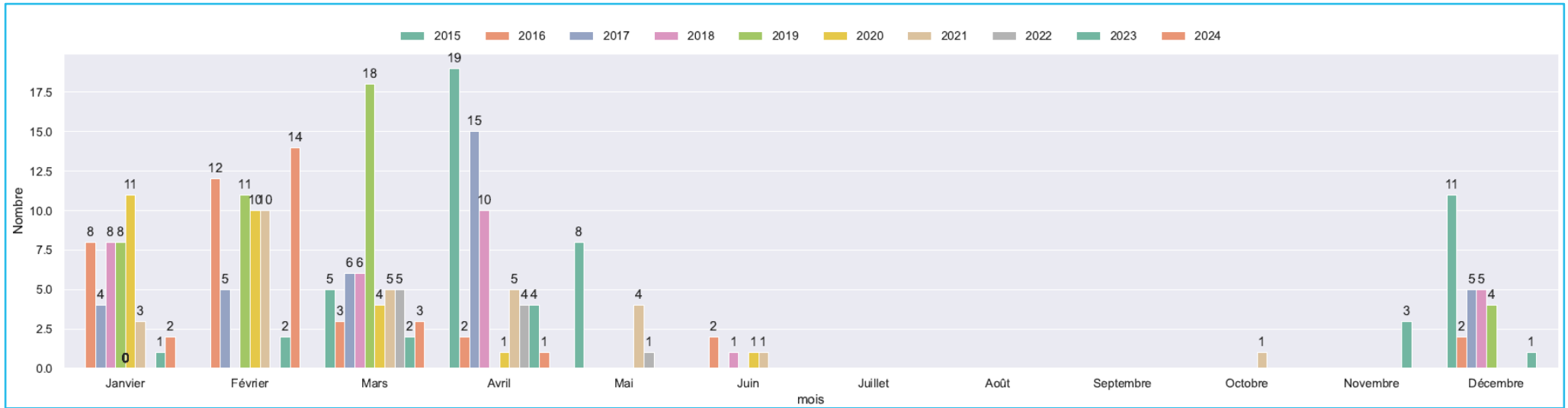
Annexe 1 : Evolution du nombre de dépassements (Seuil d'Information et de Recommandation – 50µg/m³) en Guyane depuis 2015 – par station



Annexe 2 : Evolution du nombre de dépassements (Seuil d'Alerte – $80\mu\text{g}/\text{m}^3$) en Guyane depuis 2015 – par station



Annexe 3 : Evolution du nombre de dépassements en Guyane depuis 2015



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2015	Pas d'épisode	Pas d'épisode	5.0	19.0	8.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	11.0	43
2016	8.0	12.0	3.0	2.0	Pas d'épisode	2.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	2.0	29
2017	4.0	5.0	6.0	15.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	5.0	35
2018	8.0	Pas d'épisode	6.0	10.0	Pas d'épisode	1.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	5.0	30
2019	8.0	11.0	18.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	4.0	41
2020	11.0	10.0	4.0	1.0	Pas d'épisode	1.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	27
2021	3.0	10.0	5.0	5.0	4.0	1.0	1.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	29
2022	Pas d'épisode	Pas d'épisode	5.0	4.0	1.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	10
2023	1.0	2.0	2.0	4.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	3.0	1.0	13
2024	2.0	14.0	3.0	1.0	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	Pas d'épisode	20

